

Sécheresse 2019 : point de situation au 22/08/2019 pour le lac des SETTONS
Réunion d'information et d'échanges du 22 août 2019

Compte rendu

Participants :

<i>NOM</i>	<i>Structure</i>	<i>Contact</i>
<i>Alix Hainaut</i>	<i>APPMA + Fédé Pêche 58</i>	
<i>Daniel Mercier</i>		
<i>Marie Leclercq</i>	<i>Mairie de Montsauche</i>	
<i>Michel Valtat</i>	<i>Mairie de Moux en Morvan</i>	
<i>J-Philippe Bosset</i>	<i>Bateau Morvan</i>	
<i>Dominique Rollin</i>	<i>CRCK BFC</i>	
<i>Arnaud Dubois</i>	<i>OTMSGSL</i>	
<i>Matthieu Menou</i>	<i>DDT 58 SLSR Chef de service</i>	<i>Matthieu.menou@nievre.gouv.fr</i>
<i>Nathalie Coulon</i>	<i>DDT 58 SLSR SGL</i>	<i>nathalie.coulon@nievre.gouv.fr</i>

Suite à la première réunion du 07/08, la DDT de la Nièvre présente un nouveau point de situation de la sécheresse de cet été 2019 (annexé) pour le lac des Settons. Après échanges, il est convenu ce qui suit :

Bateaux de promenade à passagers : selon les projections réactualisées, la cote du lac de 14,75 m (cf. CR précédent) devrait être atteinte après les 2 jours de lâchures du rallye de la Cure. M. Bosset indique que la sortie des deux bateaux de promenade est d'ores et déjà programmée quelques jours avant le rallye.

Organisation des activités en général : en cas de besoin, la communauté de communes MSGSL, gestionnaire du plan d'eau, rassemblera les acteurs pour adapter les règles de navigation à la situation rencontrée. Il est proposé la rédaction par la CCMSGSL d'un avis à la batellerie permettant de mieux attirer l'attention des usagers naviguant occasionnels du lac sur les conditions dégradées de navigation qui seront atteintes à partir du 24/08.

Débit aval : en application de l'article L 214-18 du code de l'environnement, le débit sortant du barrage à été réduit à compter du 09/08 de 0,10 m³/s, soit un débit sortant de 0,30 m³/s. La DDT examine régulièrement le niveau de la Cure en aval (station de Crottefou) pour appréhender d'éventuelles conséquences de cette réduction.

Prochains lâchers d'eau pour activités nautique en aval : confirmation du maintien uniquement du lâcher du rallye de la Cure les 21 et 22 septembre et de l'annulation de tous les autres lâchers d'automne. L'évolution de la situation sera suivie de façon hebdomadaire pour revoir cette décision en cas d'apports pluviométriques suffisants.

Suite à des interrogations des participants, il est rappelé par la DDT les modalités des lâchures : ces dernières sont fixées dans le règlement d'eau du plan d'eau, et sont basées sur une étude de 1999 de l'IRAP « Incidences des lâchures sur la Cure ». En résumé : le débit sortant est augmenté à 2,00 m³/s à 16h00 le vendredi précédant un week-end de lâchure. Le samedi matin à 05h00 le débit de sortie est augmenté (5 ou 7,00 m³/s selon les lâchures), ce jusqu'à 13h30 où il est ramené à 2,00 m³/s. Puis le lendemain matin à 05h00 il est à nouveau augmenté avec un retour au débit sortant « normal » à 13h30.

Partage de documents : pour mémoire, les documents présentés, les compte-rendus ainsi que la bathymétrie complète du lac des Settons sont mis à la disposition du public concerné sur les sites internet des services de l'État¹ et de la communauté de communes Morvan Sommet Grands Lacs².

Observations :

- existence d'une bouée immergée dans le lac à proximité du camping du midi, notée par M. Bosset.
- probable organisation d'une importante compétition d'activités nautiques sur la Cure aval en 2021 ou 2022.

Les prochains points seront faits de façon hebdomadaire par le biais de la diffusion sur les deux sites internet indiqués des graphiques d'évolution de cote du lac mis à jour.

1 - Rubrique :<http://www.nievre.gouv.fr/consultation-mise-a-disposition-du-public-r301.html>

2 - Rubrique :<http://www.morvansommetssetgrandslacs.com/port-de-plaisance-settons.html>